

Ce document présente les faits saillants d'une enquête sur le travail hybride menée auprès des membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) entre le 27 mars et le 10 avril 2023. Cette enquête fait suite à deux collectes de données menées en février et en octobre 2022.

L'échantillon est constitué de **5 141 répondant-es** qui travaillent dans la fonction publique et dans les secteurs parapublics, y compris Revenu Québec.



Portrait de l'échantillon

+ de 70 % des répondant-es souhaiteraient effectuer **quatre ou cinq jours de télétravail par semaine**

2,3 % exercent leur travail quotidiennement dans les locaux de l'employeur

79,6 % sont en télétravail trois jours ou plus par semaine

45,9 ans moyenne d'âge

10,4 ans ancienneté organisationnelle moyenne (allant de 1 mois à 40,1 ans)

5,4 ans ancienneté moyenne dans le poste

54,9 % en couple, avec enfant(s)



Une expérience de travail hybride teintée par un **manque de flexibilité**

- Les répondant-es qui sont en télétravail cinq (5) jours par semaine obtiennent le taux de satisfaction à l'égard du travail hybride **le plus élevé**
- Les personnes qui sont en télétravail à temps complet sont celles ayant le **degré le plus élevé d'adéquation avec l'organisation**
- Insatisfaction à l'égard de la **rigidité des deux jours de travail en présence** imposés par la politique-cadre du SCT en matière de télétravail
- Degré de satisfaction à l'égard de l'expérience de travail hybride en **hausse** : **59 %** se disent satisfait-es ou très satisfait-es, en comparaison à 42,3 % en octobre 2022
- L'avantage perçu de se déplacer sur les lieux de travail demeure faible : **63,1 %** estiment que **se rendre sur les lieux de travail n'est pas avantageux**

Les personnes désirent **de la flexibilité dans le choix des jours** de travail en présentiel et, lorsqu'elle se déplacent, souhaitent que **le travail collaboratif soit priorisé**

Les technologies numériques : alliées du travail hybride

+ de 90 % affirment qu'ils ou elles sont en mesure de **mieux effectuer leur travail** grâce aux technologies numériques

Le degré de **maîtrise des technologies** numériques influence positivement la perception de **proximité sociale** envers les collègues et envers le ou la supérieur·e

Les personnes souhaitant télétravailler cinq (5) jours par semaine sont celles ayant les **scores moyens** de **littératie numérique, de maîtrise des technologies et d'attitude positive** envers la technologie **les plus élevés**

Le travail hybride
**n'empêche pas la
proximité sociale** :
77,6 % se sentent près
de leurs collègues
malgré la distance



L'engagement envers l'organisation demeure assez peu élevé :
21,9 % ne ressentent pas ou peu de sentiment d'attachement
envers leur organisation

Toutefois, **66,3 %** se voient encore **travailler pour le même
employeur** dans trois (3) ans



» Consulter les résultats complets [ici](#).

Ces résultats sont présentés dans le cadre d'un projet de recherche dirigé par Andrée-Anne Deschênes, PhD, CRHA, professeure en gestion des ressources humaines, UQAR, campus de Lévis. Il a été financé par les Fonds de recherche du Québec, société et culture. Il a été approuvé par le comité d'éthique et de la recherche de l'UQAR (CER-118-926).